



Le 12 avril 2022

École Chante-au-Vent
1400, rue Saint-Jean
Ste-Adèle (Québec) J8B 1E6

Séance du 12 avril 2022 en visioconférence

1. Ouverture de la séance et présentation des membres

Julie Degrasse, directrice de l'école
Marie-Ève Tassé-Lafrance, parent
Mathieu Lauzon, parent
Emie Labrecque-Tremblay, parent
Marie-Josée Lebel, parent
Catherine Martin-Thibault, parent
Stéfany Lavigne (parent substitut)
Marie-France Lauzon, enseignante
Rachel Paradis, responsable du service de garde
Pascale Legault, enseignante
Cédric Devouassoux, orthopédaque
Katherine Noël De Tilly, enseignante

2. Prise des présences et constatation du quorum

Sont présents :
Julie Degrasse
Marie-Ève Tassé-Lafrance
Mathieu Lauzon
Emie Labrecque-Tremblay
Marie-Josée Lebel
Marie-France Lauzon
Pascale Legault
Cedric Devouassoux
Katherine Noël De Tilly
Catherine Martin-Thibault
Rachel Paradis, absente
Stéphanie Lavigne, absente

LE QUORUM EST CONSTATÉ.

**3. Adoption de l'ordre du jour[®]
CEE-2021-2022-018**

IL EST PROPOSÉ PAR Marie-Josée Lebel ET adopté par Marie-France Lauzon.

4. Mot de la présidente

Les paniers de basketball devraient bientôt être réinstallés. Julie Degrasse fera le suivi auprès des ressources matérielles du CSSL.

L'emplacement des nouveaux modulaires qui seront ajoutés permet, selon les informations reçues, le maintien de l'abri, mais un doute demeure.

L'information concernant ces modulaires sera dévoilée aux parents lors du prochain "info aux parents", qui sera publié avant la prochaine rencontre du CÉ. Ceci permettra aux membres de la communauté qui souhaitent assister à la réunion du CÉ en présence de Monsieur Tardif de préparer leurs questions.

Madame Degrasse précise que les achats prévus grâce au montant reçu par le CSS sont presque complets.

Marie-Ève Tassé-Lafrance demande si nous jugeons nécessaire de faire une résolution au sujet de l'abri.

Emie Labrecque mentionne qu'une telle résolution devrait être adressée au CA, si les enseignants considèrent que l'abri est un élément essentiel de la cour d'école.

Marie-France Lauzon explique que c'est un endroit auquel les enseignants tiennent beaucoup, car les enfants l'utilisent régulièrement.

Résolution concernant l'abri de la cour de l'école Chante-au-vent.

À l'attention du Conseil d'administration, du Comité des Parents, des responsables des ressources matérielles et du directeur général du CSSS, Monsieur Sébastien Tardif. Considérant que l'espace de la cour d'école sera, à nouveau, diminué et que ce changement risque d'affecter l'abri. Considérant que les enseignants et le service de garde utilisent régulièrement cet abri, et ce, en hiver comme en été. Les parents et l'équipe-école du CÉ souhaitent, advenant que ce soit nécessaire, un déplacement ou un remplacement de l'abri.

IL EST PROPOSÉ PAR Marie-Josée Lebel ET

ADOPTÉ à l'unanimité.

5. Mot de la direction

Julie Degrasse souhaite souligner le travail extraordinaire de l'OPP depuis deux ans. Elle a discuté avec certains membres de ce comité des levées de fonds. Elle constate que celles-ci retombent souvent sur les mêmes parents. Madame Degrasse propose d'établir un calendrier qui établit à l'avance l'objectif précis, lié à des besoins exprimés par l'équipe-école, de ces levées de fonds. Une fois ce calendrier adopté, il ne serait pas modifié en cours d'année scolaire afin de permettre aux parents de mieux prévoir ce qui leur sera demandé.

Un portrait détaillé des activités vécues à l'école et la façon dont l'argent a été dépensé sera déposé avant la fin de l'année scolaire en cours.

Emie Labrecque se questionne. Est-ce qu'une grande levée de fonds afin de payer les activités aux familles dans le besoin serait préférable, plutôt que de tout financer à l'aide de levées de fonds? Les familles qui sont capables de contribuer financièrement aux activités offertes pourraient simplement payer les coûts associés. De cette façon, les levées de fonds seraient moins nombreuses et la charge de travail réduite.

Pascale explique qu'il est désormais interdit de demander aux parents de payer pour une activité qui se déroule pendant les heures régulières de classe.

Marie-France Lauzon ajoute que le budget compensatoire "École inspirante" ne comble pas les besoins.

L'an passé, il restait environ 2300\$ qui provenaient des levées de fonds. 2184\$ ont été utilisés pour une activité de pièce de théâtre.

Cette année, le barrage routier a permis d'amasser 4662\$, grâce à l'implication de toute l'équipe-école et de quelques parents. La levée de fonds de bûches et biscuits de Noël a amassé 1769\$. Donc, 8807\$ ont été amassés au total cette année. Une fois que les frais de la pièce de théâtre et la location de jeux gonflables pour la fin de l'année ont été soustraits, il reste un certain montant. Celui-ci sera utilisé pour d'autres activités et l'achat de jeux de société pour toutes les classes. Les sommes amassées doivent être dépensées lors de l'année courante.

La COVID est présente à l'école, mais de façon modérée, surtout en comparaison avec d'autres écoles. Les masques doivent toujours être portés jusqu'à nouvel ordre.

Le beau temps arrive et tous en sont heureux.

6. Parole au public

Parole OPP

Julianne, membre de l'OPP, se dit heureuse de l'adoption d'un calendrier des levées de fonds et activités, car cela permettra de mieux guider les actions de ce comité et de prévenir des déceptions.

Le mandat de ce comité s'est éclairci au fil de l'année.

Son bilan positif est énorme: décoration d'un CHSLD, chasse au trésor de l'Halloween, décoration de la salle de danse, bonbonnières et cartes de Noël distribuées dans un CHSLD, animation et organisation du bingo, levées de fonds, demandes de commandites.

L'OPP désirait organiser une fête à l'extérieur des heures de classe, mais ils ont réajusté leurs plans, car le mandat semble davantage de respecter l'amplitude horaire de l'école.

7. Adoption et suivi du procès-verbal de la rencontre du 15 février 2022[®] CEE-2021-2022-019

IL EST PROPOSÉ PAR Mathieu Lauzon et ADOPTÉ par Cédric Devouassoux.

8. Grille-matières[®] CEE-2021-2022-020

Katherine Noël De Tilly présente la grille-matière, qui est identique à celle de l'année scolaire actuelle. Celle-ci offre davantage de temps à l'éducation physique, mais le nombre d'heures alloué aux autres matières respecte les recommandations du ministère. Celle-ci est maintenue sur un cycle de dix jours.

L'art dramatique sera offert par un spécialiste au premier cycle seulement. L'art plastique sera offert par les titulaires.

IL EST PROPOSÉ PAR Marie-France Lauzon et ADOPTÉ par Pascale Legault.

9. Polo scolaire

Marie-Ève Tassé-Lafrance a contacté PRFO afin de connaître leur offre pour l'année scolaire 2022-2023. Ils n'ont pas de couleurs supplémentaires à offrir et ils ne sont pas réellement intéressés à ajouter des couleurs, car ils ont très peu vendu d'items (8).

Les parents semblent donc davantage se tourner vers les magasins à grande surface. Marie-Ève Tassé-Lafrance nous présente donc 3-4 couleurs assez répandues (bleu pâle, rouge bourgogne, rouge vif, rose pâle). Certaines de ces couleurs seront proposées aux élèves afin de les laisser choisir.

Emie Labrecque suggère de ne pas proposer les couleurs trop pâles.

Marie-France Lauzon est en accord avec ce point et ajoute qu'il faut que les couleurs soient faciles à acheter tout au long de l'année scolaire (les enfants grandissent).

Pascale Legault rappelle l'intention du polo: uniformité et faciliter aux enseignants l'identification des élèves, surtout lors des sorties scolaires. Elle désire donc limiter le nombre de couleurs.

Cédric Devouassoux propose d'avoir une couleur par niveau scolaire. (petite blague!)

Julie Degrasse croit que la couleur bourgogne et noir sont des bonnes options.

Emie Labrecque aime le rouge vif et dit que c'est très populaire au secondaire.

Katherine Noël de Tilly rappelle que la veste rouge vif a déjà été proposée et qu'elle avait été très peu populaire. De plus, les plus grands aiment bien le noir.

Les élèves doivent être consultés au moins une fois par année scolaire.

Katherine Noël-de-Tilly rappelle qu'ils ont été consultés concernant la cour d'école.

Catherine Thibault-Martin se demande si les 6e doivent être consultés à propos des polos puisqu'ils ne fréquenteront plus l'école.

Emie Labrecque fera un Google Form présentant les trois couleurs retenues. À partir de cet outil, les élèves décideront. Marie-Ève Lafrance-Tassé lui fera parvenir les photos.

10. Activités scolaires / Sorties ® CEE-2021-2022-021

De nouvelles informations ont été acheminées à l'école concernant les activités à haut risque (kayak, escalade, etc.). Le CSS exige désormais une politique de 5 millions de dédommagements de la part de l'organisme qui offre ces services. Ceci a fait en sorte que l'école a dû modifier son offre d'activité. L'activité O-Volt n'est donc plus possible.

Marie-France-Lauzon: Une sortie au camp Bruchési sera offerte aux élèves du préscolaire. Cette activité sera financée dans le programme "Bien-être à l'école". Cette activité sera présentée d'ici la prochaine rencontre.

Adoption à venir.

Pascale Legault: Une sortie au Biodôme sera offerte aux élèves du 2^e et 3^e cycle. Celle-ci se déroulera le 16 ou le 18 mai. Cette activité sera financée par le programme "Culture à l'école". L'activité respecte l'amplitude habituelle de l'horaire.

ADOPTÉ à l'unanimité

Katherine Noël de-Tilly: Une activité au Cinéma Pine sera offerte aux élèves du 3^e cycle. Celle-ci se déroulera le 17 juin. Ils marcheront jusqu'au cinéma et feront une pause à la place des citoyens. Cette activité est financée par le programme "École inspirante" et les levées de fonds.

ADOPTÉ à l'unanimité

Pascale Legault: Une sortie au camp Les Débrouillards sera offerte aux élèves du 2^e et 3^e cycle. Celle-ci se déroulera les 3 et 7 juin, selon les niveaux afin de maximiser les places disponibles dans les autobus. Cette activité est financée par le programme "École inspirante". Certaines activités offertes dans ce camp pourraient entrer dans la catégorie "haut risque", il faut donc encore certaines vérifications.

ADOPTÉ à l'unanimité

Julie Degrasse: Une activité à Techno-sciences sera offerte aux élèves du 1^{er} cycle. Celle-ci se déroulera les 20 et 27 mai. Elle se déroulera à l'école. Cette activité est financée par le programme "École inspirante".

ADOPTÉ à l'unanimité.

Julie Degrasse: Une activité à Amélio sera offerte aux élèves du 1^{er} cycle. Il s'agit d'un complexe situé près de Saint-Jérôme. Celle-ci se déroulera le 2 juin. Cette activité est financée par le programme "École inspirante".

ADOPTÉ à l'unanimité.

Julie Degrasse: Une activité à 45 degrés nord sera offerte aux élèves du 1^{er}, 2^e et 3^e cycle. Il s'agit d'activités en forêt à Saint-Calixte. Celle-ci se déroulera le 20 juin. Cette activité est financée par le programme "Bien-être à l'école".

ADOPTÉ à l'unanimité

11. SDG : règles de régie interne du SDG ® CEE-2021-2022-022

Julie Degrasse présente le document et précise qu'aucun changement n'est à noter, à l'exception des tarifs, qui sont dictés par le gouvernement.

IL EST PROPOSÉ PAR Katherine Noël de Tilly et ADOPTÉ par Mathieu Lauzon.

12. Sécurité autour de l'école

Marie-Ève Tassé-Lafrance a observé qu'un brigadier est présent près de la Polyvalente des Monts, à Ste-Agathe, mais que notre brigadier est toujours payé par l'école. Elle se questionne quant à l'avancement de ce dossier.

Julie Degrasse nous informe que les démarches se sont poursuivies, mais qu'elle constate des blocages dans ce dossier entre la ville de Ste-Adèle et le CSSL. Elle espère un dénouement le plus tôt possible.

Marie-Josée questionne afin d'obtenir des éclaircissements. Qui a fait une mise en demeure à qui?

Madame Degrasse répond que c'est le CSS qui fait la mise en demeure à la ville.

Marie-Josée Lebel se demande pourquoi nos résolutions antérieures n'ont pas été acheminées au CA.

Catherine Martin-Thibault explique que le CSS n'est pas dans l'obligation légale de le faire. Il faut donc être plus explicite dans l'identification des destinataires souhaités.

Julie Degrasse mentionne qu'elle a répété sa demande de réparation de la clôture endommagée par les services de la ville de Ste-Adèle et qu'elle est toujours en attente.

Cédric Devouassoux, au nom des enseignants, rappelle que le CÉ dispose d'un budget. Ils demandent si celui-ci peut être utilisé pour acheter des bâtonnets glacés à distribuer aux élèves lors des olympiades.

ADOPTÉ à l'unanimité.

Les sommes restantes seront ajoutées à celles destinées à une famille qui a vécu un deuil. Un don sera fait à Palliavie au nom de l'école.

ADOPTÉ à l'unanimité.

14. Varia

Comité de parents

Programmes régionaux

Certains parents souhaitent que les journées pédagogiques ne soient que les lundis ou les vendredis afin de faciliter la vie familiale et pour aider certains élèves qui rencontrent des difficultés d'adaptation. Ils souhaitent aussi que certains cours donnés par des spécialistes ne soient pas trop manqués par les élèves.

Ce débat est un débat de longue date. Cette demande provient principalement de certaines écoles qui ont des projets particuliers.

Marie-France Lauzon ajoute que la réalité des parents qui travaillent majoritairement du lundi au vendredi coïncide difficilement avec un horaire sur 10 jours. De plus, l'horaire sur des cycles de plusieurs jours rotatifs mêle énormément les jeunes élèves.

Cédric Devouassoux abonde dans le même sens. Il ajoute que, dans le contexte de pénurie de personnel, certains employés doivent planifier leur garderie en jours semaine et non pas en jour cycle. Les enseignants qui ont besoin de suivis médicaux et qui travaillent à raison de 4 jours par semaine ont davantage de difficultés à organiser leur horaire. Ceci peut même nuire aux services offerts aux élèves, car les horaires peuvent être contraires à ce qui serait logique. Le choix du moment des journées pédagogiques ne devrait pas être fait en fonction d'avoir une fin de semaine plus longue. Il comprend parfaitement les spécialistes qui ne veulent pas perdre très souvent une période avec un même groupe.

Julie Degrasse ajoute qu'avant les journées pédagogiques étaient équilibrées entre les différents jours de la semaine afin de ne pas pénaliser une certaine matière.

Marie-France Lauzon ajoute qu'il y a des avantages aux journées pédagogiques en milieu de semaine (une pause, de la planification, etc.).

Cédric Devouassoux ajoute qu'il peut être intéressant d'avoir une journée pédagogique après une fête spéciale (ex. : Halloween). Il croit que les journées pédagogiques doivent être aussi en milieu de semaine.

Un sondage provenant du CP porte sur ce sujet:

Est-ce que les journées pédagogiques doivent être en continu avec une fin de semaine?

Réponse des membres du CÉ: Non

Est-ce que l'horaire du primaire sur 10 jours doit être maintenu?

Katherine Noël de Tilly mentionne que 10 jours c'est bon pour le 3e cycle afin de les préparer à la réalité du secondaire, mais qu'elle comprend la réalité du préscolaire. Il y a aussi la question des heures supplémentaires en éducation physique, qui sont facilitées par l'horaire sur 10 jours.

Pascale Legault ajoute que l'horaire de 10 jours se vit bien au deuxième cycle.

Emie Labrecque et Mathieu Lauzon ne se sentent pas à l'aise de voter, car le délai de consultation est trop court. Ils souhaitent permettre aux membres de l'équipe-école de se rencontrer tous ensemble afin d'en discuter plus longuement et aimeraient connaître leur opinion avant de procéder au vote.

L'équipe-école se réunira en assemblée générale le 25 avril afin de se prononcer à ce sujet. Les membres du CÉ pourront voter à ce sujet à l'écoute de leurs opinions.

Puisqu'il est déjà tard, les discussions seront reportées.

15. Levée de l'assemblée

Katherine Noël de Tilly propose la levée de l'assemblée à 21h11.

M.-E. Tassé-Lafrance, présidente

Julie Degrasse

cc. Julie Degrasse, directrice